

Votre projet d'assainissement groupé

Vous souhaitez
réduire les coûts
de votre installation ?
Mutualisez !

L'habitat groupé peut être motivé par des raisons économiques, pratiques (vous n'avez pas de jardin mais votre voisin possède un grand terrain) ou encore par une volonté écologique.

AQUATIRIS vous accompagne tout au long de votre projet : nous vous conseillons sur les statuts juridiques pouvant s'appliquer au regroupement et nous vous proposons des solutions sur-mesure.

Notre métier

La prestation de notre binôme bureau d'études-installateur comprend :

- une réunion d'information et de définition de projet, en présence de tous les membres du regroupement : tous informés, tous parties prenantes du projet !
- un préchiffrage, pour connaître l'enveloppe globale du projet d'assainissement
- l'étude du projet (réseau et installation)
- la réalisation par l'un de nos installateurs-paysagistes
- une formation à l'entretien de votre installation
- des acteurs de proximité pour vous accompagner pendant toute la durée de vie de l'installation (possibilité de contrat d'entretien, conseils...)

